

COMMUNIQUÉ

Montréal, le 18 juin 2024

NO 16

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« **Pour affichage** »

OBJET : État de situation - Négociation juin 2024

Bonjour à toutes et à tous,

Lors de notre dernière « journée » de négociation, qui en fait n'a duré qu'un peu plus d'une heure, nous avons uniquement été questionnés sur le volet monétaire. Malgré le fait que nous avons prévu une demi-journée de négociation, la partie patronale n'avait plus de questions à la suite de nos explications.

Malgré la déception et l'étonnement de tels agissements, nous avons mentionné à la partie patronale que nous nous attendions à recevoir les demandes de l'organisation afin d'être en mesure de négocier équitablement. À titre informatif, nous n'avons reçu aucune demande la PFQ, puisque le dépôt qui nous avait été fait en septembre 2023 concernait seulement les paramètres gouvernementaux, qui avaient été déposés aux différents groupes de la Fonction publique.

Or, aujourd'hui, nous avons obtenu l'information à l'effet que l'employeur n'a pas l'intention de nous déposer leur demande le jeudi 20 juin (date de notre prochaine rencontre) et ils ne sont pas en mesure de nous indiquer à quel moment ils le feront. De plus, le comité sur l'attraction et la rétention ainsi que le comité sur les horaires de travail n'avancent pas du tout, puisque nous ne faisons que relancer la partie patronale afin d'obtenir des disponibilités pour se rencontrer, mais ces derniers tardent à répondre.

Compte tenu de ces éléments, nous avons indiqué à la partie patronale que la rencontre de jeudi prochain n'aura pas lieu surtout qu'ils ont prévu seulement 2h30 de rencontre. Vous comprendrez que nous n'avons aucun bénéfice ou avantage à « dévoiler tout notre jeu » alors que nos vis-à-vis ne déposent aucune demande pour

...2

/2

le moment. Le plus ironique dans tout ça, c'est que la partie patronale a les sujets des gestionnaires de la PFQ depuis déjà plusieurs mois, donc comment se fait-il qu'ils ne soient pas encore en mesure de nous déposer quelque chose pour négocier sérieusement ???

En terminant, nous nous assurerons de veiller à ce que la partie patronale prenne au sérieux la négociation actuelle et nous leur avons clairement indiqué notre intention réelle de négocier. Cependant, les discussions se poursuivront lorsqu'ils nous auront transmis leurs demandes, et ce, même si la période estivale est à nos portes. Malgré cela, nous nous sommes assurés de demeurer disponibles en leur transmettant une douzaine de journées pour négocier en juillet et d'autres dates s'ajouteront pour le mois d'août.

Je vous souhaite une bonne journée et restez mobilisés pour la suite...

Votre comité de négociation